

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 3 mars 2020

Présents : M Michel MARESCOT – Maire - Mme Sophie DIERRE – Adjointe – M DABOUT Michel - Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - M Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE - M Olivier PONTHEIU.

Excusés : M Alain FAURE donne pouvoir à M Jean-Paul HAUVEL - M Philippe GANNE donne pouvoir à M Michel MARESCOT.

Secrétaire : M Olivier PONTHEIU.

- Informations de Monsieur le Maire

- Incendie du restaurant au 61 rue du Général Leclerc

Un incendie s'est déclaré dans le restaurant « le bistro fleuri » situé en face de la mairie le vendredi 21/02/2020 en fin d'après-midi. Toute la charpente et la toiture ont brûlé et de gros dégâts sont visibles dans la cuisine. Les assurances de la commune et du locataire communal ont missionné rapidement des experts. Des points quotidiens sont organisés entre M le Maire et M et Mme PRESTON. Très rapidement, le bâchage a été diligenté. Le nettoyage des abords et de l'intérieur a été exécuté. Le devis de charpente et de couverture a été validé par l'expert.

- Remerciements

En cette fin de mandat, monsieur le Maire souhaite rendre hommage à l'ensemble des membres du Conseil.

Les Conseillers ont fait preuve d'un engagement souvent au détriment de leurs familles ou de leurs hobbies. Les missions de conseiller municipal sont valorisantes, déterminantes et apportent une indéniable plus-value.

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil pour leur implication, leur énergie, leur engagement et le temps très important passé pour la commune.

Monsieur le Maire remercie également les journalistes qui ont toujours fait le relai nécessaire entre les décisions du Conseil et les administrés.

- Confortement de la falaise : avenant

Suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 25/02/2020, le Conseil doit autoriser la signature de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre passé avec le groupement ANTEA GROUP – INGE INFRA pour un montant de 19 160,00€ HT.

Cet avenant concerne notamment les précisions à apporter pour l'escalier du Belvédère du Guettoir et les plantations.

Accord du Conseil.

- Personnel communal

Renouvellement du poste de garde municipal pour un an à partir du 6 avril 2020. Cet agent exercera les missions de police et de renfort technique.

Accord du Conseil.

- Travaux de l'immeuble situé 3 place du Lavoir

Vu la complexité du projet et les exigences techniques pour ce type d'aménagement, il est proposé de confier à M HEMON, architecte, l'ensemble des missions nécessaires à la transformation de l'ancienne pharmacie en boulangerie.

M HEMON a établi les 1ères esquisses et une estimation globale de travaux de 183 845,25€ HT comprenant des travaux de voirie/réseaux divers (VRD), de démolition/maçonnerie, d'échafaudage, de charpente bois, de couverture, de menuiseries extérieures et intérieures,

de plâtrerie/isolation/faux-plafonds, d'électricité/ventilation, des équipements sanitaires/chauffage, du carrelage, de la peinture/revêtement de sols souples.

Une mission Sécurité et Protection de la Santé (SPS) indépendante est à prévoir et correspondra à 1,50% du montant HT des travaux soit 2 757,68€ HT.

M HEMON propose l'ensemble des missions suivantes pour un taux de rémunération de 10% du montant HT des travaux, soit 18 384,53€ HT:

- Etudes d'Avant-Projet Sommaire,
- Etudes d'Avant-Projet Définitif,
- Dossier de Permis de Construire ou autres autorisations,
- Etudes de Projet,
- Dossier de Consultation des Entreprises,
- Assistance aux Contrats de Travaux,
- Visa,
- Dossier des ouvrages Exécutés,
- Assistance aux Opérations de Réception.

Accord du Conseil.

- Fondation du patrimoine : restauration de vitraux de l'église

2 vitraux du XIXème siècle situés dans la nef sur la façade sud de l'église Notre Dame sont très abîmés et commencent à se désolidariser de leur support, leur restauration est donc nécessaire pour les préserver. Des devis ont déjà été demandés.

L'EURL l'Amande et l'Obsidienne propose la dépose, la restauration en atelier et la repose des 2 vitraux ainsi que la location d'échafaudage spécifique pour un montant de 7 712,00€ HT soit 9 254,40€ TTC.

La Fondation du Patrimoine est favorable à la signature d'une nouvelle convention de souscription d'une durée maximale de 5 ans, visant à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise.

Accord du Conseil.

- Questions diverses

- Devis pour les brocantes au Garage

Pour permettre une meilleure visibilité, la commune doit améliorer la communication et se doter de panneaux, bandeaux et bâches à positionner sur la commune et alentours.

Des devis ont été demandés.

Après comparaison des devis reçus, l'entreprise Signalétique Diffusion propose pour un montant de 639,00 € HT soit 766,80€ TTC la fourniture des éléments suivants :

- 6 panneaux en akilus 40 x 60 cm,
- 18 bandeaux (dates),
- 2 bâches 3 x 1 m (dont 1 est offerte).

Accord du Conseil.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

